



Extrait de délibération

Identifiant
2018-02-05

Comité syndical 26 février 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt six février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Béatrice Largeau a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 16 février 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 2 suppléants

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 11 titulaires / 29 suppléants
Votants : 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique			
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	ALBERT Philippe, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé DUFOUR Jean-Paul → ROUVREAU Laurent →	PILLOT Jean CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe, MORIN Joël, OLIVIER Pascal,	EVRARD Elisabeth, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, RIMBEAU Jean-Pierre		

OCMR / FISAC : avis du comité de pilotage du 22 janvier 2018

Les membres du comité de pilotage du dispositif FISAC se sont réunis le 22/01/2018.

Lors de cette réunion 4 porteurs de projets ont été auditionnés. Ils ont présenté leur projet d'entreprise, les besoins d'investissements qui s'y rattachent et pour lesquels ils sollicitaient une subvention FISAC-PETR.

Maître d'Ouvrage	Activités exercées	Communes d'implantation	Communautés de communes	Montants des investissements retenus	Subventions accordées	Part FISAC	Part PETR
Laetitia REAU	Salon de coiffure	Coulonges/L'Autize	Val de Gâtine	50 000€	6 670€	3 335€	3 335€
Clémence MEMETEAU	Bar Restaurant	Saint Pompain	Val de Gâtine	23 874€	3 184€	1 592€	1 592€
Alexandre GAUTHIER	Bar Restaurant Pizzeria	Parthenay	Parthenay Gâtine	10 571€	1 410€	705€	705€
			Total	84 445€	11 264€	5 632€	5 632€

Un quatrième projet a été présenté lors de ce comité de pilotage par M et Mme BOUREL qui ont repris la boulangerie de Champdeniers. Il n'a pu être retenu, étant donné le montant des investissements éligibles qui s'élevait à 8 530 € alors que le plancher est fixé à 10 000 €

Les membres du Comité syndical valident les avis émis par le comité de pilotage FISAC du 22 janvier 2018, comme décrits ci-dessus.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD